

Les mille sources de la Colère

DECEMBRE 2012

N° 52

Suppressions d'emplois au 1er septembre 2013
Tous dans l'action !

Structure	A+	A	B	C	Total
SIE Brive				-1 (FF)	-1
SIP Brive	-1 (FF)		+1 (FF)	-2 (FF)	-2
SIE Tulle			+1 (FF)	-1 (FF)	0
SIP Tulle				-1 (FF)	-1
SIP/SIE Ussel		+1 (FF)			+1
Trésorerie Allasac			+1 (GP)	-1 (GP)	0
Trésorerie Egletons				-1 (GP)	-1
Trésorerie Uzerche			+1 (GP)	-1 (GP)	0
EDRA/ERD			-1 (FF)	-1 (GP)	-2
Total	-1	+1	+3	-9	-6

Filière Fiscale	-1	+1	+1	-5	-4
Filière Gestion Publique	0	0	+2	-4	-2

Voici, pour ceux qui n'en auraient pas encore pris connaissance, le tableau récapitulatif des suppressions d'emplois en Corrèze au 1er septembre prochain. Il n'est pas question ici d'en faire un commentaire particulier sous une forme ou sous une autre.

Nous l'avons répété à maintes reprises : au fil des ans l'exercice est malheureusement devenu aussi coutumier qu'insupportable. Quels que soient les choix directoriaux opérés, ils concernent forcément des services déjà exsangues en personnel dans lesquels ces suppressions seront synonymes de dégradation à la fois du service public et de nos conditions de travail.

Avec un agent sur quatre en grève le 27 novembre dernier, les agents de la DGFIP ont exprimé un refus marqué de cette politique. Cette journée est le point de départ d'une mobilisation qui doit trouver son écho lors des Comités Techniques Locaux qui entérineront les suppressions.

C'est pour cela que la CGT Finances Publiques Corrèze appelle, avec l'ensemble des autres organisations syndicales, les agents du département à se mobiliser le 18 décembre prochain pour exprimer leur colère et leur détermination à combattre ces suppressions d'emplois.

Les agents en poste à Tulle sont invités à se regrouper dans le hall de la cité administrative à 14h30, heure du Comité Technique. Une Heure Mensuelle d'Information est déposée auprès de la direction afin de permettre à tous (ceux qui restent) d'être présents.

VENEZ NOMBREUX !

Réflexions sémantico-philosophiques

Le 16 novembre dernier la direction a réuni les chefs de services départementaux dans ce qu'elle a pompeusement qualifié de « collège départemental des responsables des unités opérationnelles ».

En préambule, N°1 s'est confiée sur une question fondamentale pour l'avenir de l'humanité : faut-il parler de responsables d'unités opérationnelles ou territoriales ? Au fil des semaines les options ont changé. En lisant le compte-rendu sur Ulysse, on s'aperçoit que c'est « opérationnel » qui a eu les faveurs de notre hiérarchie. Sans doute a-t-elle compris que répondre au doux acronyme de RUT pour un chef de service, cela ne faisait pas très sérieux. Une certitude cependant : après cette fulgurance sémantique de haute tenue, les quelques diptères présents dans la salle qui avaient survécu aux premiers frimas de l'hiver sont ressortis rouges de confusion...

Plus tard dans la matinée, N°1 a présenté la démarche stratégique, méthode qui consiste à essayer de convaincre les agents qu'ils travailleraient mieux s'ils étaient moins nombreux. Aux quelques RUO qui ont émis des réserves sur la démarche, N°1 n'a eu qu'une réponse : s'ils ne sont pas contents, ils peuvent aller travailler dans l'Éducation Nationale où des emplois sont créés ! Ce n'est certes pas la plus fine des réflexions mais cela prouve bien qu'à la DGFIP, les états d'âme sont inversement proportionnels à la rémunération !

Tabou or not tabou ?

Le Groupe de travail Document unique d'évaluation des risques professionnels (GT DUERP) s'est récemment réuni pour travailler sur la compilation des risques répertoriés dans chacun des services du département. En présence des OS, de collègues et d'éminents représentants de la direction, les travaux ont vite tourné à la suppression, oui, vous avez bien lu, à la suppression de certains risques et pas des moindres : des risques psychosociaux (RPS) dès lors qu'il était fait allusion au tabou des tabous : l'effectif !

A bon entendeur salut, les suppressions d'emplois ne sont pas génératrices de RPS puisque N°1 n'a pas la main dessus et ne pourra donc apporter de solutions.

Nous conseillons à nos si chèrement payées têtes pensantes de relire le guide des RPS mis en ligne sur notre site local : en sa fiche 12, il est clairement écrit que l'identification des risques psychosociaux

et l'analyse des conditions d'exposition reposent notamment sur l'identification des facteurs aggravants... tels que les suppressions d'emplois ? Ne nous laissons pas abuser, le DUERP doit reposer sur l'analyse de nos conditions réelles de travail et que ça leur plaise ou non, nous continuerons à dénoncer la souffrance au travail, même si nous devons changer de vocabulaire ! mais rayer la souffrance du DUERP ça c'est intolérable !

Quand on dérape, le fossé n'est jamais loin

Lors du Comité Technique du 4 décembre dernier, les représentants du personnel ont essayé d'obtenir de la direction qu'un mouvement local d'affectation pour la catégorie C filière fiscale au 1er janvier prochain soit organisé. La revendication n'est pas nouvelle, le refus de la direction non plus. Pour cette dernière l'absence d'arrivée extérieure au département justifie la fin de non-recevoir. Qu'importe s'il existe des agents sans poste et des postes vacants !

La nouveauté 2012 c'est qu'un groupe de travail a été réuni en mars dernier au cours duquel l'engagement contraire avait été pris....

A bout d'arguments fallacieux qui avaient pour seul but de nous faire prendre les vessies pour des lanternes, N°1 a enfin lâché le fond de sa pensée : les représentants du personnel insisteraient lourdement sur la tenue de ce mouvement car ils auraient « *des camarades à placer* ».

Remettre en cause à ce point la probité des représentants du personnel est tout simplement insultant et profondément injuste. C'est d'autant plus inadmissible que ces propos ont été tenus dans une instance officielle par celle qui devrait être la garante du dialogue social départemental.

Que personne ne se trompe : quand on méprise à ce point les représentants du personnel élus par près de 90% des agents, c'est le personnel dans son ensemble qui est méprisé, dont acte.

Pan sur le bec

Une fois n'est pas coutume, une contre-vérité s'est malencontreusement glissée dans notre édition précédente. Contrairement à ce que nous écrivions, les représentants des personnels ont bien été informés du projet de transfert de la trésorerie de Brive Municipale dans les locaux du Centre des Finances Publiques. Toutes nos excuses à nos lecteurs et un grand merci au plus attentif d'entre eux qui a relevé l'erreur. Il gagne un exemplaire dédicacé, livraison le 25 au matin sous le sapin. 😊

Résultats de la tombola.

Cette année encore la tombola de la CGT Finances Publiques a été une réussite. Nous remercions l'ensemble des agents qui, par leur contribution, ont participé à ce succès. Le millésime 2012 aura vu se distinguer deux chanceux : Marylène Dupuy (N°13 761) et Robert Mons (N°13 677). Ils ont reçu ou recevront dans les prochains jours un panier garni.
